

Justice

Rentrée solennelle des Prud'hommes de Chambéry et Aix-les-Bains

Le 20 janvier dernier, le conseil des prud'hommes de Chambéry procédait à sa rentrée solennelle, dans le cadre d'une actualité brûlante. En effet, la loi Macron, dont l'Assemblée commencera l'examen le 26 janvier, remet en cause le fonctionnement actuel de cette juridiction. Dans ces conditions, le vice-président du conseil, Rachid BOURICHA, a annoncé que le collège salariés ne siègerait pas jusqu'au 8 février. Une position que ne partage pas le collège employeurs, représenté par le président du conseil, Gilles-Claude COPONAT. Hormis cette actualité notable, le conseil des prud'hommes de Chambéry a procédé à une traditionnelle revue de son activité en 2014. Celle-ci a augmenté de 14%, car 484 saisines ont été déposées l'an passé, contre 427 en 2013. 400 l'ont été au fond et 84 en référé. « Une hausse imputable à la réforme de la prescription en 2013 », explique Rachid BOURICHA. Quand on regarde dans le détail, on constate que le département commerce représente à lui seul un tiers de l'activité du conseil, avec 119 affaires nouvelles. Suivent ensuite les activités diverses (111 affaires nouvelles), l'industrie (96) et l'encadrement (74). En ce qui concerne les affaires terminées, 487 l'ont été (408 au fond et 79 en référé), contre 554 en 2013. La part des décisions au fond hors référé représente quasiment la moitié des affaires traitées (49,75%), ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale (48,5%). Parmi ces affaires terminées, 23 dossiers ont fait l'objet d'une conciliation totale. 34 affaires ont été tranchées par le juge départiteur et 31 dossiers se sont conclus par un départ

de voix des conseillers. Les Prud'hommes de Chambéry ont quelques motifs de satisfaction. D'abord parce que l'âge moyen du stock, 8,5 mois, est bien en deçà de la moyenne nationale, qui est de plus d'un an (12,3 mois exactement). Ensuite, parce que la durée moyenne d'une affaire hors référé s'est elle aussi réduite, de deux mois pour se situer à 12,3 mois. Enfin, le stock a lui aussi baissé, passant de 371 dossiers au 1^{er} janvier 2014 à 365 au 1^{er} janvier 2015. Quant au taux d'appel, il est de l'ordre de 38,3%, « un taux plus faible qu'ailleurs, et donc inférieur à la moyenne nationale, très élevée, qui se situe à 60% », précise Rachid BOURICHA. Le président Gilles-Claude COPONAT a quant à lui indiqué dans son discours vouloir continuer à travailler sur la réduction du temps de traitement des affaires, du taux des appels et à l'amélioration de la qualité de rédaction des jugements. Un dernier point qui n'est pas propre à Chambéry mais qui est un constat national, pointé par le rapport Lacabarats (président de chambre à la Cour de cassation), destiné à préparer la réforme de cette juridiction du Travail.

À l'audience de rentrée du conseil des Prud'hommes d'Aix-les-Bains, le président sortant Claude SANGUINET (collège salariés), est lui aussi revenu sur le projet de loi Macron, et notamment sur le projet de loi prévoyant la suppression des élections des conseillers prud'homaux au suffrage direct, au profit d'une désignation par les organisations syndicales et patronales. « Le motif financier avancé par le gouvernement n'est qu'un leurre, et la motivation de cette décision



Gilles-Claude Coponat, président du conseil des prud'hommes de Chambéry (collège employeurs) et Rachid Bouricha, vice-président (collège salariés).



Michel Feuillet, président du conseil des prud'hommes d'Aix-les-Bains (collège employeurs) et Claude Sanguinet, vice-président (collège salariés).

inique est ailleurs », s'est-il longuement insurgé. Un sujet sur lequel Michel FEUILLET (collège employeurs) a tenu à rester « prudent » face au lot d'amendements qui vont surgir : « Cette réforme, certainement nécessaire, devra se faire dans la concertation et tenir compte de toutes les sensibilités. C'est bien parce que chaque métier et chaque entreprise présentent des spécificités dont il faut tenir compte pour comprendre un litige, que le fonctionnement paritaire des Prud'hommes a toute sa pertinence et son utilité ». Claude SANGUINET a ensuite donné lecture de l'activité du conseil.

149 affaires nouvelles ont ainsi été enregistrées en 2014 (136 en 2013), se répartissant ainsi : 61 en commerce (14 de plus par rapport à 2013), 22 en industrie (sans changement), 24 affaires en activités diverses (10 de moins), et 31 affaires en référé (3 de plus). Parmi elles, 125 affaires ont été terminées en 2014 (6 de moins que l'année précédente), dont 12 ont été conciliées et 75 jugées au fond. Enfin, 4 autres décisions ont été rendues, ne désaffectant par la juridiction. Quant au conseil des Prud'hommes d'Albertville, la rentrée à lieu ce vendredi 23 janvier.

Conseil départemental de l'accès au droit de la Savoie

Un forum pour informer les bailleurs sociaux de leurs droits et devoirs

Après Albertville et Chambéry, c'est à Aix-les-Bains que le Conseil départemental de l'accès au droit de la Savoie (CDAD) organise son troisième forum-logement sur le thème des impayés de loyers à l'attention des bailleurs privés. Ce troisième temps d'échanges et de rencontres se tiendra le lundi 26 janvier, de 17h à 20h, au Centre des congrès, et « permettra d'informer chaque bailleur sur l'étendue de ses droits et obligations en matière de contrat de location », souligne Jean-Wilfrid NOËL, président du CDAD, structure rattachée au tribunal de grande instance (TGI) de Chambéry. Comme il est désormais de coutume depuis son lancement au premier semestre 2013 dans la ville olympique, « cet événement

rassemblera un nombre important d'intervenants qui travaillent de plus en plus en commun, comme les professions juridiques et judiciaires, au rang desquels on retrouve les avocats, les huissiers, les notaires. Des institutionnels comme la Caisse d'allocations familiales, la FNAIM, le conseil général, le secteur associatif » et bien d'autres. Si ce forum-logement a vu le jour pour la toute première fois en 2013 dans le département de la Savoie, tout est parti « d'un constat national. Bien souvent, les associations de défense des consommateurs font très bien leur travail pour renseigner les locataires sur les questions juridiques. Notre cœur de cible, ce sont donc les bailleurs particuliers, "petits" bailleurs où il y a certainement un léger déficit d'informations », poursuit Jean-Wil-



Avocats, huissiers, notaires, associations, institutionnels : les professionnels se sont réunis autour de Jean-Wilfrid Noël, président du CDAD, pour présenter l'événement.

frid NOËL. Le 26 janvier, pendant trois heures, les bailleurs sociaux pourront donc faire le plein d'informations auprès des professionnels en prenant part à de multiples table-rondes (consultations individualisées et gratuites) et participer

à une grande conférence (à 18h) organisée autour de la thématique du traitement des impayés locatifs. Lundi 26 janvier, de 17h à 20h, au Centre des congrès, rue Jean-Monnard, à Aix-les-Bains. Entrée libre.

LES JOURS, PISTONNÉS FORD



FORD FIESTA EDITION
5 portes 1.0 EcoBoost 100 ch

119€ /mois⁽¹⁾

Entretien compris⁽²⁾ Sans condition de reprise

LOA Idée Ford 25 mois.
1^{er} loyer de 3123,16 € puis 24 loyers de 119 €. Montant total dû en cas d'acquisition : 13 687,16 €.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

(1) Location avec option d'achat 25 mois de la Fiesta Edition 5 portes 1.0 EcoBoost 100 ch S&S Type 08-14. Prix maximum au 01/12/14 : 16 400 €. Prix remis : 12 400 € incluant 4 000 € de remise. Kilométrage standard 15 000 km/an. Apport : 3 900 € dont Premier loyer 3123,16 € et Dépot de Garantie de 776,84 € suivi de 24 loyers de 119 € (Entretien compris⁽²⁾). Option d'achat : 7 708 €. Montant total dû en cas d'acquisition : 13 687,16 €. Assurances facultatives. Déclassement à partir de 8,68 €/mois en + de la mensualité. Offre non cumulable réservée aux particuliers pour toute commande de cette Fiesta neuve du 02/01/15 au 31/01/15, dans le réseau Ford participant. Sous réserve d'acceptation du dossier par Ford Credit. 34 rue de la Croix de Fer, 78174 St-Germain-en-Laye. RCS Versailles 392 315 776. N° ORIAS : 07031709. Délai légal de rétractation. (2) Entretien optionnel à 7 €/mois. Modèle présenté : Fiesta Titanium 5 portes 1.0 EcoBoost 125 ch S&S, avec Peinture métallisée Bleu Candy, Jantes Alliage 17" et KeyFree, au prix après promotion de 15 680 €. Apport et Dépot de Garantie identiques. Option d'achat : 8 190 €. Coût total : 16 364,92 €. 24 loyers de 119 €. Montant total dû en cas d'acquisition : 13 687,16 €. Consommation mixte : 4,31/100 km. Rejets de CO₂ : 99 g/km. Ford France, 34, rue de la Croix de Fer, 78122 St-Germain-en-Laye Cedex. SIREN 425 127 362 RCS Versailles.

ford.fr

Chez votre distributeur Ford.

